

Relevé de décisions

CLAD de la ligne Montargis - Cosne du 5 juin 2014 à Gien

Monsieur Jean-Michel BODIN, Vice-Président du Conseil régional du Centre Délégué aux Transports, Infrastructures, Circulations douces et Intermodalité, ouvre la séance.

Sujets abordés et décisions retenues :

Régularité :

→ Monsieur Tristan ROUZES, Directeur Délégué Intercités Est-Centre, présente les mesures mises en œuvre (programme « Impact ») pour améliorer la qualité sur la ligne Paris-Montargis-Nevers. Un plan d'1 million d'euros a été décidé pour améliorer le matériel (locomotives) de la ligne. Les causes de retard dues au matériel diminuent sensiblement. Beaucoup de retards sont dus aux travaux en 2013. Le programme « Impact » avec RFF a permis de bien intégrer les contraintes liées aux travaux sur l'exploitation (20 M€ sur les infrastructures). Les retards liés à l'infrastructure diminuent (pannes de signalisation encore en février et avril). Concernant les causes de retard internes à la SNCF, un centre opérationnel « Escale » a été mis en place à Bercy (agents Production et Information regroupés au même endroit). Cependant, les mises à quai à Bercy restent encore trop souvent tardives. En novembre 2013, a été installé un centre de supervision Intercités dédié (organisation nationale) en 3x8. L'ensemble de ces outils a permis d'avoir une nette amélioration en termes de régularité et d'information voyageurs. Cependant, beaucoup d'événements extérieurs perturbent encore les circulations et sont en augmentation en février et avril : personnes sur les voies, accidents de personnes, heurts d'animaux (50 % des causes de retard, plus difficiles à rétablir). La répercussion d'incidents des activités Fret et Transilien est également en augmentation. Une réorganisation du Technicentre à Bercy a également entraîné des mouvements sociaux, pour lesquelles des discussions se poursuivent à l'heure actuelle.

- Les usagers constatent qu'il y a moins de trains en retard, mais les retards sont plus conséquents (30, voire 40 minutes pour certains).
- Au départ de Nevers, les usagers déplorent que les trains supprimés ne soient pas substitués. La prise en charge des voyageurs est rarement assurée. Ce sont souvent les mêmes trains qui sont supprimés pendant les travaux, donc toujours les mêmes gens qui sont pénalisés.

→ Il y a eu moins de dix suppressions depuis le début de l'année. La solution privilégiée est de reporter les voyageurs sur les trains suivants. Le mode ferroviaire

est privilégié en termes de temps de parcours. Les trains supprimés du fait des travaux sont souvent les moins empruntés. Ces suppressions connues à l'avance sont affichées en gare et mises en ligne sur Internet au moins la veille.

Dessertes :

→ **La convention entre l'Etat et Intercités est en cours de discussion pour une signature début 2015.**

- Des rumeurs viennent des contrôleurs laissant entendre que du matériel Bombardier serait mis en place en 2015 entre Nevers et Montargis, avec changement pour Paris en TER. Des horaires circuleraient même.

→ **Il est demandé à Intercités de faire le nécessaire pour faire taire ces rumeurs infondées.**

- Les usagers regrettent le manque de trains depuis et vers Paris les samedis et dimanches. Ces horaires devraient être revus dans le cadre des discussions avec l'Etat. Il y a également un problème pour les usagers qui travaillent le samedi.

→ **Intercités propose de mettre l'horaire du matin en semaine le dimanche pour arriver à 9 h 49 à Paris. Il faudrait avoir une trentaine d'usagers en plus sur ce train. Ce train pourrait être testé dès décembre 2014 en remplacement du train de 10 h, plus tard.**

- Les usagers avaient proposé que le train du vendredi à 19 h soit déplacé à 20 h au moment du cadencement, au lieu de 19h30 auparavant, notamment pour les étudiants.

→ **L'Etat décide du nombre de trains et d'arrêts. La SNCF décide du positionnement des trains. Toutes les demandes ne pourront pas être satisfaites, mais les études d'optimisation en fonction des besoins sont faites. Le train de 20 h circule le dimanche et est le moins chargé de la journée.**

→ **Une réunion aura lieu avec l'Etat sur les évolutions d'offre, notamment sur les demandes formulées par les usagers.**

- Les horaires de la desserte routière Aubigny-Gien ne sont pas très judicieux. Il y a une rupture de charge de 20 minutes pour repartir de Gien.
- Les horaires sont incompatibles pour les lycéens de Nogent-sur-Vernisson, qui préféreraient prendre le train plutôt que le car scolaire pour revenir de Gien, plus avantageux en termes de temps de parcours. De plus, l'internat est trop petit pour accueillir ces élèves.

Distribution :

- Les usagers se plaignent que les contrôleurs appliquent le tarif de bord dans les trains, plus élevé que le tarif aux guichets.
- Les usagers regrettent qu'il ne soit pas possible d'obtenir le tarif « Sénior » sur présentation de la carte dans les autocars.

Information Voyageurs :

- Les usagers indiquent qu'il y a encore des problèmes de réception des sms en situation perturbée

Gares :

- Les usagers s'interrogent sur le devenir de la gare de Briare.
- ➔ **La gare de Briare n'est pas menacée. La SNCF s'est engagée à ne pas fermer de gare sans accord de la Région et la fermeture de Briare n'est pas à l'ordre du jour.**
- ➔ **Les assis-debouts devraient être en place à l'automne à Bercy, ainsi que des portes automatiques là où elles ne le sont pas.**

Bruno MORIN présente la nouvelle convention TER Centre, qui prévoit davantage d'objectifs de résultats que de moyens pour la SNCF (régularité, composition des trains, suppressions). Des pénalités sont prévues pour que la SNCF atteigne les objectifs. Les retards en fonction du nombre d'usagers concernés ont été pris en compte. Pour les gares, les services rendus dans les gares sont fixés dans la convention (ouverture des guichets notamment). La SNCF ne peut pas les modifier sans accord de la Région.

Liste des participants

CLAD de la ligne TER Montargis-Cosne-sur-Loire, 5 juin 2014 à GIEN

Présents :

Jean-Michel BODIN	Vice-Président du Conseil régional du Centre Délégué aux « Transports, Infrastructures, Circulations douces et Intermodalité »
Anne LECLERCQ	Conseillère Régionale du Centre
Bruno MORIN	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Tristan ROUZES	Directeur Délégué INTERCITES Est-Centre - SNCF
Jocelyne NADAUD	Responsable de ligne Orléanais- SNCF
Laurence RETAILLEAU	Chargée de mission - RFF
Valérie OSSANT	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Laurent LAGRANGE	SNCF Secteur Est Loiret (gare de Gien)
François PETITNAY	SNCF ERU Centre Orléans
Alexandre BLANDIN	Président de l'Association Nivernais Berry des Usagers du Train
Florence GRETKA	Trésorière de l'Association Nivernais Berry des Usagers du Train
Odile BOURDIN	Conseillère municipale de Gien
Michel RENAUD	Adjoint au Maire de Cosne-sur-Loire
Jacques MENARD	Adjoint au Maire de Montargis
Christian MONIN	Conseiller municipal de Dordives
François PESQUET	Usager
Jean-Marc SECQUEVILLE	Adjoint au Maire de Nogent-sur-Vernisson
Christiane SERRANO	Adjointe au Maire de Bonny-sur-Loire
Jean-Luc MORAIN	Conseiller municipal de Belleville-sur-Loire
Patrice GAGNEPAIN	Conseiller municipal de Briare
Alain AUBEL	Conseiller municipal de Coullons
Marie POISSON	Comité de défense
Jean-Luc MARCHAND	Correspondant de la République du Centre à Gien
Arlette LESERE	Usager

Pierre POULAIN	Conseiller municipal de Villemandeur
Edith CORJON	Présidente du Conseil local FCPE du Giennois
Jean-Pierre POINT	Président du Comité de Défense des Services Publics du Giennois
<u>Excusés :</u>	
Annie TRENTIN	Conseiller délégué – Mairie de Sancerre
Serge MERCADIE	Maire de Dampierre-en-Burly
Christian BOULEAU	Maire de Gien
Gérard GUIDAT	Maire de Griselles
Claude de GANAY	Député du Loiret – Président de la Communauté de Communes Val d’Or et Forêt – Conseiller municipal de Dampierre-en-Burly
Gérard LARCHERON	Maire de Ferrières-en-Gâtinais
Michel VENEAU	Maire de Cosne-Cour-sur-Loire
Jean-Pierre DOOR	Député-Maire de Montargis
Emmanuel RAT	Conseiller général du Loiret – Maire de Châtillon-sur-Loire
Jean-Louis BILLAUT	Maire de Boulleret
Pierre-François BOUGUET	Maire de Briare
Patrick TIMMERMANN	Maire de Saint-Satur
Viviane JEHANNET	Vice-Présidente du Conseil général du Loiret
Michel HARANG	Maire de Préfontaines
Thierry SOLER	Conseiller général du Loiret
Guy SEGHERAERT	1 ^{er} Adjoint au Maire de Dordives
Alain BERTRAND	Maire de La Bussière
Patrick RIGAULT	Maire de Nargis
Hervé PICHERY	Maire de Coullons